



Remarques et contributions de l'AHZP sur le projet de l'aménagement de la rue des Pêcheurs présenté lors de la réunion publique du 04 mai 2011.

### Présentation coté Paul Algis.

Nous constatons que le projet initial affirmé à plusieurs reprises par l'AHZP n'est pas totalement pris en compte pour assurer une continuité depuis le chemin du Corps de Garde et permettre aux habitants des HLM Paul Algis et de l'Ouest de la ZAC d'utiliser une voie requalifiée dans sa totalité en toute sécurité. En effet, le projet ne prévoit pas la rue Paul Algis prolongée et s'arrête aux feux tricolores de Paul Algis. Il est pour le moins regrettable que cet axe ne soit pas réalisé en une seule fois.

En raison de la complexité de l'endroit et de sa dangerosité, nous continuons donc de demander la réalisation provisoire d'une voie douce rue Paul Algis prolongée à minima jusqu'à la sortie Ouest de la ZAC, Bd Millepertuis. Cette possibilité qui devait faire l'objet d'une étude proposée à notre demande par Monsieur le Président de la CAMC ne semble pas retenue. Nous nous permettons d'insister sur le problème majeur de sécurité engendré par l'arrêt brutal de la liaison douce à l'endroit des feux tricolores.

Le but final de l'opération étant que le raccordement se réalise avec les voies douces venant de Chelles et allant vers la base de Vaires, nous ne manquerons pas d'être vigilants lors des travaux de la liaison Sud et du triage Sud.

### Voie douce.

Nous prenons acte d'une voie en site propre comme nous le proposons depuis de nombreuses années, mais lorsque celle-ci longe la chaussée nous demandons une protection pour éviter tout accès aux voitures.

Au niveau du nouvel immeuble rue des Pêcheurs il conviendra de prévoir l'impossibilité du stationnement des containers destinés aux ramassages des déchets sur celles-ci.

A l'entrée de Vaires, il nous semble important de prévoir des aménagements permettant aux vélos qui arrivent ou qui veulent aller Bd de la Marne ou rue de Torcy de "récupérer" ou "quitter" la future voie douce en toute sécurité.

### Raccordement avec la rue des Ecoles.

Nous demandons :

- La suppression du caniveau séparant la chaussée de la rue des Ecoles avec celle de la rue des pêcheurs.
- Au vue de la législation, la mise en conformité du stationnement coté pair de la rue des Ecoles avec le passage de la voie douce et le passage protégé pour les piétons. (Distance légale du stationnement dans une intersection)
- Le déplacement du feu tricolore situé sur la rue des Ecoles coté impair et la récupération de la parcelle de terrain afin de sécuriser et mettre aux normes des Personnes à Mobilité Réduite le trottoir pour assurer l'accessibilité et la continuité avec celui de la rue des Pêcheurs.

Cette parcelle faisait d'ailleurs partie du trottoir avant la construction de l'immeuble.

## Stationnement.

- Quai du Port : La plateforme actuelle face au garage casse la continuité de la berge nord du canal. Nous proposons, si un véritable parking voit le jour, que son niveau soit relevé au niveau le plus élevé de la berge ou qu'un muret soit construit le long du canal, de la même hauteur que les berges amont et aval, pour en assurer la continuité. Cette proposition importante constitue un élément indispensable de prévention des risques d'inondation par reflux des eaux de la marne dans le canal en cas de crues. (Loi sur l'eau)
- Nous remarquons que le nombre de places prévu par le projet est insuffisant. En effet aujourd'hui, certains jours, nous constatons une file discontinue de véhicules bordant cette rue côté pair entre les rues Louis Bectard et Colonel Moll ainsi que sur le quai de Port. Dans ce cadre, il nous semble qu'il serait important de demander à la société HLM des immeubles des Pêcheurs d'augmenter la capacité de ses parkings privés et de prendre des mesures pour éviter les voitures « ventouses ».
- Parvis Louis Chéron : Les parents qui se stationnent aux heures de dépose et récupération de leurs enfants bloquent la circulation. Le projet n'a rien prévu pour régler ce problème récurant qui pourrait trouver une solution avec une sortie des écoles place Salvador ALLENDE, en concertation avec la direction de l'école et les associations de parents d'élèves. L'arrêt Bus du Gymnase actuel ou ramené au niveau du parking de la salle Polyvalente, comme nous l'avons demandé, ne doit en aucun cas être gêné par ces « stationnements anarchiques » selon la police municipale qui assure la sortie. En tout état de cause cet état de fait actuel (infraction au code de la route impossible à faire respecter) doit trouver une solution matérielle dans le projet, important pour la sécurité du lieu.

## Passages protégés :

Au niveau du futur rond point côté Bd de la Marne seul le passage sur le quai du Port est sécurisé. Il serait utile de faire la même procédure sur le bd de la Marne, la route de Torcy (pont canal) et la rue de Torcy.

## Mesures générales :

Les constatations actuelles permettent d'observer une vitesse excessive sur cet axe voire des courses de « rodéo » assez fréquentes. Ces dangers sont réels et ne pourront être réduits qu'en « cassant » les lignes droites par tous les moyens matériels existants.

La prise en compte de ces constats importants pour la sécurité de tous est fondamentale dans la réalisation de ce projet.